Burundi : Perpétuité requise pour des meurtres rituels d'albinos

@rib News, 29/05/209 â€“ Source AFPDes peines d'un an de prison Ã la perpÃ©tuitÃ© ont Ã©tÃ© requises dans le procÃ¨s de personnes accusÃ©es d'assassinats et de tentatives d'assassinat d'albinos au Burundi devant un tribunal de Ruyigi (200 Km Ã l'Est de Bujumbura).Une dizaine de meurtres rituels d'albinos ont Ã©tÃ© commis au Burundi de septembre 2008 Ã mars 2009 essentiellement dans la province de Ruyigi. Les prÃ©venus, arrÃªtÃ©s en mars, ont tous plaidÃ©s non coupables et ont demandÃ© leur "relaxe".
Sur les onze prÃ©venus jugÃ© par le tribunal de grande instance de la ville, huit Ã©taient accusÃ©s d'avoir tuÃ© et mutilÃ© une petite fille le 8 septembre 2008 et un homme albinos le 12 mars.A l'audience, le procureur NicodÃ¨me Gahimbare a requis jeudi soir trois rÃ©clusions Ã perpÃ©tuitÃ© et des peines s'Ã©chelonnant de un Ã 20 ans de prison contre les autres accusÃ©s.La salle du tribunal Ã©tait comble durant les rÃ©quisitions et une vingtaine d'albinos, dont des enfants, ont assistÃ© au procÃ¨s.La police burundaise soupÃ§onne que les membres d'albinos assassinÃ©s font l'objet d'un trafic vers la Tanzanie, oÃ¹ des sorciers les utilisent pour confectionner des grigris porte-bonheur.Les albinos souffrent d'une maladie gÃ©nÃ©tique caractÃ©risÃ©e par une absence de pigmentation de la peau, des poils, des cheveux et des yeux. Ils sont victimes de discriminations dans de nombreuses rÃ©gions d'Afrique.